



PERMIS A POINT DE

POUR LE TRIMESTRE :

Principes du permis à point :

Pour ce trimestre, un permis à point est mis en place en histoire géographie pour pousser tous les élèves de la classe à acquérir les bonnes habitudes qui sont celles attendues d'un collégien de 5^e.

Chaque élève démarre le trimestre avec un total de 10 points (note de 10/10) sur son permis et perd des points au fur et à mesure qu'il ne respecte pas les règles essentielles évoquées ci-dessous.

Si l'élève perd un point pour un des motifs exposés, il lui offre la possibilité de se rattraper et de le récupérer son attitude montre une amélioration sur ce même point lors des cours suivants.

A la fin du trimestre, le total des points perdus et regagnés est fait et la note finale du permis entre en compte dans le calcul de la moyenne de l'élève. La note minimale est de 0/10 ; la maximale 10/10.

Les 6 points du permis à respecter	Avertissements (2 maximum)	Je ne respecte pas les règles du permis : je perds des points	Je me ressaisis et je récupère des points
COMPORTEMENT			
Je suis attentif en classe. (-0,5 point si je ne suis pas attentif et me disperse trop)			
Je lève le doigt pour prendre la parole et ne coupe pas le professeur quand il parle. (-0,5 point si je ne respecte pas cette règle)			
Je ne bavarde pas avec mon voisin pendant le cours et suis respectueux du professeur. (-1 point en cas de bavardages ou d'insolence envers le professeur)			
TRAVAIL			
Je réalise mes exercices à la maison. (-1 si les exercices ne sont pas faits)			
J'apprends régulièrement ma leçon à la maison. (-1 si la leçon n'est pas apprise comme elle devrait l'être)			
MATERIEL			
J'ai apporté mon matériel comme je le dois (cahier, manuel) pour pouvoir travailler. (-0,5 en cas d'oubli)			
TOTAL			

NOTE FINALE :

/10 (coefficient)